

représenté en tout environ 1 milliard 700 millions de dollars. En 1953-1954 on avait atteint un chiffre de pointe de 289 millions; pour l'année financière close le 31 mars 1960 la contribution correspondante n'était que de 90 millions. Ce fléchissement s'explique par l'épuisement progressif des réserves excédentaires du Canada en armes et en matériel, et par l'expiration, en juillet 1958, du programme de formation des équipages aériens dans le cadre de l'OTAN, formation menée à bien dans les centres canadiens de l'ARC. Commencé en 1950, ce programme a formé plus de 5,500 pilotes et navigateurs de dix pays de l'OTAN. Aux termes d'ententes spéciales, un contingent limité de pilotes et de navigateurs européens poursuit sa formation au Canada.

Des circonstances et des besoins changeants ont peu à peu modifié la portée et la nature du Programme canadien d'aide mutuelle qui joue néanmoins un rôle toujours essentiel dans l'organisation des défenses de l'OTAN.

Sous-section 4.—Le Canada et le Plan de Colombo

Le Plan de Colombo pour le développement économique coopératif dans le Sud et le Sud-Est asiatiques fut institué par les ministres des Affaires étrangères du Commonwealth réunis à Colombo (Ceylan) du 9 au 14 janvier 1950. Initiative des gouvernements du Commonwealth, il n'est cependant pas réservé aux membres de ce groupement d'États. Il a pour objet de favoriser le développement économique de tous les pays et territoires de cette partie du monde. En font partie à l'heure actuelle Australie, Birmanie, Bornéo britannique (Nord-Bornéo, Brunéi et Sarawak), Cambodge, Canada, Ceylan, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Royaume-Uni, Singapour, Thaïlande et Viet-Nam, ainsi que les États-Unis, qui mettent à exécution un important programme d'assistance économique dans cette même partie du monde.

Le Plan de Colombo consiste en de nombreux accords bilatéraux; il existe toutefois un comité consultatif, composé des ministres des Affaires étrangères des États membres, qui se réunit une fois l'an pour examiner les travaux en cours ou projetés, comparer les points de vue à l'échelon supérieur et présenter un rapport. Il ne s'agit que d'un organisme consultatif; aussi ne se prend-il à ses réunions aucune décision liant obligatoirement les membres. Un Conseil de la coopération technique, dont le Canada fait partie, se réunit régulièrement à Colombo; il a pour mission de donner une impulsion particulière aux initiatives du Plan relatives à l'assistance technique.

De la mise en route du Plan, en 1950, au mois d'avril 1960, le Canada aura affecté une somme totale de \$281,670,000 à l'assistance-équipement et à l'assistance technique au Sud et Sud-Est asiatiques. A l'occasion de la Conférence commerciale et économique du Commonwealth qui a eu lieu à Montréal en septembre 1958, le Canada a porté de \$35,000,000 à \$50,000,000 par année sa contribution au Plan de Colombo pour les trois années suivantes. Il promettait en même temps de continuer à fournir une importante aide financière aux pays économiquement peu développés, sous la forme de prêts et de dons devant servir à l'achat de blé et de farine au Canada.

Onze pays ont reçu du Canada une assistance-équipement; l'Inde, le Pakistan et Ceylan en ont obtenu la plus large part. Cette assistance a été appliquée surtout à la réalisation de projets de mise en valeur économique: ouvrages d'irrigation et de production énergétique combinées, pile atomique NRX Inde-Canada, matériel de transports, bâtiments de pêche, inventaires des ressources. Elle a consisté aussi en des marchandises (blé, farine, cuivre, aluminium, matériel ferroviaire) que l'État bénéficiaire revend chez lui pour se procurer les finances nécessaires à la mise en œuvre de ses programmes d'équipement économique. L'assistance accordée par le Canada aide ces pays à développer leur économie nationale et à relever le niveau de vie de leurs populations.

Dans le cadre du Programme d'assistance technique, il est venu au Canada, jusqu'au 31 décembre 1959, 1,308 ressortissants de divers pays membres; ils y ont reçu une formation à de nombreuses techniques. D'autre part, 140 spécialistes canadiens ont quitté le pays